



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 18-juin-2014

Date de révision 30-mars-2015

Numéro de révision 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit Liquid Alive® Enzyme Producing Bacteria

Code du Produit 23301, 23305, 23332, 23335, 23355, 23394, 23395

Utilisation recommandée Enzymes

Adresse Fournisseur

ITW PRO BRANDS
805 E. Old 56 Highway
Olathe, KS 66061
TEL: 1 800 443-9536

Téléphone en cas d'urgence 800 535-5053 Infotrac

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Avertissement!

Aperçu des urgences

Peut provoquer une irritation des yeux

Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites

Peut produire une réaction allergique

Aspect Blanc

État physique Liquide.

Odeur Gamma neutre

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Toxicité aiguë

Yeux

Peau

Risque d'irritation.

Risque d'irritation. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées.

Peut irriter l'appareil respiratoire.

La consommation de ce produit en grande quantité peut causer un malaise gastro-intestinal

Effets chroniques

Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles. Éviter les expositions répétées.

Conditions médicales aggravées

Allergies. Troubles cutanés. Troubles respiratoires.

Interactions avec d'autres produits chimiques

Irritants. Sensibilisants. Epoxy.

Danger pour l'environnement

Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
1,2-Benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	<0.1

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Un examen médical immédiat n'est pas requis.
Avis aux médecins	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes prédisposées.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection personnelle.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Ininflammable.		
Point d'éclair	Indéterminé.		
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.		
Données sur les risques d'explosion			
Sensibilité à un choc mécanique	Aucune.		
Sensibilité à une décharge statique	Aucune.		
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.		
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.		
<u>NFPA</u>	Danger pour la santé 2 Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques - Précautions individuelles X
<u>HMIS</u>	Danger pour la santé 2* Inflammabilité 0	Danger physique 0	

*Indique un risque chronique pour la santé

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.
Méthodes de confinement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés. Après le nettoyage, éliminer les traces avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection personnelle. Ne pas ingérer. Bien laver après manipulation.

Entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Le produit doit être entreposé à une température inférieure à 120 °F. Ne pas contaminer les aliments ou les aliments pour animaux.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Risque de contact : Gants imperméables.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Blanc.	Odeur	Gamma neutre.
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.	État physique	Liquide
pH	7.7		
Point d'éclair	Pas d'information disponible.	Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.	Point/intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F
Point/intervalle de fusion	Pas d'information disponible.	Limites d'inflammation dans l'air	Pas d'information disponible.
Densité	1.002	Solubilité dans l'eau	complètement soluble
Solubilité	Pas d'information disponible.	Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Donnée non disponible.	Densité gazeuse	> 1 (air = 1)
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	0.5%		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Produits incompatibles Oxydants forts. Acides forts. Agents réducteurs Alcalis.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone, bioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée). Suie.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50
1,2-Benzisothiazolin-3-one	= 1020 mg/kg (Rat)	-	-

Toxicité chronique

Toxicité chronique Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles. Éviter les expositions répétées.

Effets sur l'organe-cible Du chrome hexavalent peut se former pendant le soudage

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

Nom Chimique	log Pow
1,2-Benzisothiazolin-3-one	1.3

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Non réglementé

TDG

Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA

Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

Réglementations fédérales des Etats-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucunes substances réglementées comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
2-butoxyéthanol	X	X	X	X	X

Règlements internationaux

Nom Chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
2-butoxyéthanol		Mexico: TWA 26 ppm Mexico: TWA 120 mg/m ³ Mexico: STEL 75 ppm Mexico: STEL 360 mg/m ³

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques



16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par	Bonne gestion des produits 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1 800 572-6501
Date d'émission	18-juin-2014
Date de révision	30-mars-2015
Note sur la révision	Sections de la FS mises à jour: 5

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité